

PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL
100% FORMATION CONTINUE



SERVICE COMMUN
FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

MASTER 2 DROIT SOCIAL PARCOURS DROIT DU TRAVAIL

PRÉSENTATION

En associant rappel et consolidation des fondamentaux théoriques, d'une part, et mises en situation pratiques, d'autre part, le Master 2 Droit Social parcours Droit du Travail vise à permettre (entre autres) aux professionnels en droit social :

- de maîtriser et mettre en œuvre la réglementation sociale
- d'analyser une demande et proposer des solutions sécurisées sur le plan juridique
- d'assurer une veille juridique constante

Ce diplôme est éligible au CPF

OBJECTIFS

Cette formation permet l'acquisition des blocs de compétences suivants :

- Usages avancés et spécialisés des outils numériques
- Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés
- Communication spécialisée pour le transfert de connaissances
- Appui à la transformation en contexte professionnel

PUBLIC CIBLE

Titulaires d'un Master 1 (ou équivalent) justifiant d'une expérience professionnelle en droit social.

Pour les candidats non titulaires d'un niveau Master 1, la VAPP sera mise en œuvre selon les dispositions réglementaires.

Un jury examinera chaque cas individuellement.

RYTHME

4 jours de formation par mois

- 2/3 de la formation en présentiel
- 1/3 de la formation en visioconférence

SESSION DE FORMATION

10 octobre 2024 au 13 juin 2025
Examens du 25 au 27 juin 2025

TARIF

4 990 € avec financement
2 540 € en autofinancement

LIEU

UFR Droit et Science Politique
34 000 Montpellier

CONTACT

Responsables pédagogiques
Florence BERGERON
florence.bergeron@umontpellier.fr
Laurianne ENJOLRAS
laurianne.enjolras@umontpellier.fr

Gestionnaire administrative
Céline HIPPOLYTE
celine.hippolyte@umontpellier.fr



PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL
100% FORMATION CONTINUE



SERVICE COMMUN
FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

MASTER 2 DROIT SOCIAL

PARCOURS DROIT DU TRAVAIL

PROGRAMME

UE Relations individuelles de travail (148 heures)

- Qualification du contrat de travail
- Recrutement et conclusion du contrat de travail ; clauses et contrats particuliers
- Pouvoirs réglementaire et disciplinaire de l'employeur
- Rémunération du salarié
- Durée du travail (temps de travail, travail à temps partiel, heures supplémentaires, aménagements du travail, forfaits...)
- Activité partielle
- Rupture du contrat de travail (licenciements et autres modes de rupture du contrat de travail)
- Événements affectant l'exécution du contrat de travail (suspension, modification et transfert d'entreprise)
- Droit social et numérique
- Santé et sécurité au travail
- Protection sociale ; régimes de retraite et prévoyance
- Contentieux sociaux

UE Relations collectives de travail (79 heures)

- Environnement normatif. Sources du droit du travail
- Conflits collectifs du travail
- Représentation du personnel (droit syndical, mise en place des représentants, CSE, missions et statut)
- Négociation collective : règles communes (conclusion de l'accord collectif, articulation des normes et durée de l'accord collectif)
- Négociation collective : règles particulières (différents types d'accords et obligations de négocier)

UE Anglais (14 heures TD)

